



DOSSIER DE DEMANDE DE LABELLISATION

CLUB CYCLISME SANTÉ

NOM DU CLUB



CLUB FFC
**PÉDALER
BIEN-ÊTRE**



CLUB FFC
**PÉDALER
SANTÉ**



AG2R LA MONDIALE

PARTENAIRE PRÉVENTION SANTÉ
DE LA FFC



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

PROCÉDURE DE LABELLISATION

Le dossier de labellisation est à déposer auprès du comité régional qui examine les dossiers et donne son avis. Après consultation du comité régional, la décision finale de labellisation reviendra ensuite à la commission de labellisation Cyclisme Santé au niveau national.

Après labellisation, une visite permettant de vérifier l'ensemble du cahier des charges du label peut être réalisée. Dans ce cas, le club s'engage à accueillir le référent national Cyclisme Santé ainsi que le Conseiller Technique Régional (CTR) et/ou l'agent de développement du comité régional.

Une fois obtenu, le label est valable pour 2 ans et reste conditionné à la présence d'un encadrant formé Accompagnateur Vélo Bien-Être ou Coach Vélo Santé, selon la labellisation.

Après l'obtention de la labellisation, les clubs labellisés recevront un kit pédagogique et de communication.

Le club pourra ensuite accéder à la e-boutique FFC pour commander d'autres produits à des tarifs avantageux.

Cette commission se réunira 2 fois par an :

- Juin : labellisation effective en septembre
- Novembre : labellisation effective en janvier

En cas de non-renouvellement du label, le club ne pourra plus utiliser la marque CLUB CYCLISME SANTÉ ni communiquer autour du label.

La pancarte de label est le gage d'un club labellisé.

LE CONCEPT

La labellisation s'inscrit dans une démarche de qualité et permet de reconnaître l'adéquation des activités santé proposées par le club.

Ce label permet au club d'être reconnu comme un lieu privilégié pour la pratique du cyclisme dans un objectif de prévention des maladies chroniques en luttant contre la sédentarité et l'inactivité physique et d'amélioration de l'état de santé.

Par l'obtention de ce label, le club est reconnu comme un lieu d'accueil de qualité pour l'encadrement en prévention primaire en ce qui concerne le label PÉDALER BIEN-ÊTRE, et en prévention secondaire et tertiaire pour le label PÉDALER SANTÉ.

Après évaluation de la condition physique, les activités proposées sont donc adaptées au niveau de pratique des personnes accueillies.

L'obtention de ce label permet de :

- Valoriser le savoir-faire du club auprès du monde extérieur (adhérents, collectivités, réseaux institutionnels Sport-Santé, grand public, partenaires, ...)
- Montrer l'engagement du club dans la politique fédérale.

Le club peut candidater pour un ou plusieurs labels, à condition de respecter chaque cahier des charges.

PUBLIC ACCUEILLI AU SEIN DE CHAQUE LABEL



CLUB FFC
**PÉDALER
BIEN-ÊTRE**

Toute personne sédentaire, en surpoids ou vieillissante ainsi que tous les âges tant que la personne n'a pas de pathologie chronique.



CLUB FFC
**PÉDALER
SANTÉ**

Publics en Affection Longue Durée et atteints de pathologies chroniques, sur prescription médicale : venant d'hôpitaux, de réseaux de soins, d'EHPAD, d'IME, des maisons sport-santé...

1 - CAHIER DES CHARGES DU LABEL CYCLISME SANTÉ

Pour pouvoir prétendre au label, le club de la FFC doit respecter un cahier des charges qui permet de garantir, partout sur le territoire, une même qualité d'accueil, d'apprentissage et de sécurité. Le club peut solliciter une labellisation pour les activités : le PÉDALER BIEN-ÊTRE et/ou le PÉDALER SANTÉ.

Ce cahier des charges n'est pas facultatif et tous les critères doivent être respectés pour obtenir le label.

| CRITÈRES | PÉDALER BIEN-ÊTRE | PÉDALER SANTÉ |
|---|-------------------|---------------|
| PRESTATIONS PÉDAGOGIQUES | | |
| Utilisation du carnet de suivi d'activité | x | x |
| Passation des tests de condition physique | x | x |
| 1 créneau par semaine (2 créneaux dans l'idéal) | x | x |
| Ouverture des créneaux sur une durée minimale de 6 mois | x | x |
| Utilisation du livret pédagogique | | x |
| Remise d'une attestation aux pratiquants à la fin du cycle d'activité | | x |
| Suivi individualisé des pratiquants | | x |
| ENCADREMENT | | |
| Un encadrant pour 12 pratiquants maximum | x | x |
| Encadrant titulaire de la formation COACH VELO SANTÉ | x | x |
| Encadrant titulaire de la formation ACCOMPAGNATEUR VELO BIEN-ÊTRE | x | |
| MATÉRIELS ET LOCAUX | | |
| Matériels de passation de tests (cardiofréquencemètre, mètre ruban, plots, chronomètre, chaise) | x | x |
| Trousse de secours (ciseaux, pince à épiler, gants, solution hydroalcoolique, savon, pansements, compresses stériles, bandes, sérum physiologique, couverture de survie, pince à tique) | x | x |
| LICENCES | | |
| Prise de licence santé | | x |
| Prise de licence loisir | x | |
| ORGANISATION D'ÉVÈNEMENT | | |
| Faire la promotion du cyclisme santé sur un ou plusieurs évènements | x | x |

LE CLUB s'engage également à utiliser et à mettre en avant les éléments de communication suivants :

- Pancarte de label
- Oriflamme Cyclisme santé
- Kakémono Cyclisme santé

Ces éléments de communication sont mis à disposition du club pour l'aider à se développer. Le club utilisera son site internet et/ou les réseaux sociaux pour communiquer sur le club Cyclisme santé.

Dans le cas où le référent national Cyclisme Santé ou le CTR et/ou son représentant viendrait à rendre visite au club labellisé afin de vérifier l'ensemble du cahier des charges, le club s'engage à les accueillir.

2 - CLUB

Comité régional de rattachement :

Nom club, adresse, CP et ville :

Numéro d'affiliation du club :

NOM / Prénom du Président du CLUB CYCLISME SANTÉ :

Tél :

E-mail :

LICENCES

Nombre de licenciés au sein du Club Cyclisme Santé (prévisionnel ou de la dernière année) :

| GROUPE | EFFECTIF TOTAL | NOMBRE DE FILLES/FEMMES | NOMBRE DE GARÇONS/HOMMES |
|-------------------|----------------|-------------------------|--------------------------|
| PÉDALER BIEN-ÊTRE | | | |
| PÉDALER SANTÉ | | | |

ENCADREMENT

Le responsable pédagogique du CLUB CYCLISME SANTÉ organise, en collaboration avec l'équipe pédagogique, les grandes séquences de suivi du pratiquant pour les labels PÉDALER BIEN-ÊTRE et PÉDALER SANTÉ.

Pour le label PÉDALER SANTÉ, le responsable pédagogique doit être titulaire de la certification COACH VÉLO SANTÉ ainsi que d'un titre, diplôme ou certificat de qualification répondant aux exigences de l'article L212-1 du code du sport ou être en possession d'un diplôme médical ou paramédical (kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, infirmier ou médecin).

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DU CLUB CYCLISME SANTÉ

Nom/Prénom :

E-mail :

Téléphone :

Diplôme(s) :

N° de licence :

La présentation des autres éducateurs intervenant au sein du CLUB CYCLISME SANTÉ (Nom, Prénom, diplômes et n° de licence) doit être effectuée dans le projet pédagogique (cf. p5).

MANIFESTATION

Le club organise-t-il des manifestations/événement/rassemblement « CYCLISME SANTÉ » sous l'égide de la FFC ?

OUI

NON

Si oui, combien et quels types de manifestations ?

(joindre document si nécessaire)...

Le club participe-t-il :

À la journée découverte des sports cyclistes ?

OUI

NON

À des événements de promotion du vélo et de la santé par le sport ?

OUI

NON

3 - PROJET PÉDAGOGIQUE

Remplir le tableau joint à ce dossier (en annexe 1) présentant le projet pédagogique du club. Ce document sera examiné pour l'attribution du label. Sans projet pédagogique, aucun label ne sera délivré.

Le document devra à minima présenter les points suivants :

- **Une présentation du club**
Descriptif du club, historique, effectifs, le budget du club, les tarifs d'inscription pour les sections CYCLISME SANTÉ (coût de l'adhésion).
- **Les objectifs pédagogiques du CLUB CYCLISME SANTÉ**
Les objectifs recherchés au sein des groupes Cyclisme Santé, les publics concernés, etc...
- **Les activités proposées**
Les créneaux, les effectifs, les sites de pratique régulièrement utilisés, l'équipe d'encadrement (tableau avec les différents encadrants, leurs diplômes, n° de licence et les groupes concernés)
- **Les moyens** dont dispose le CLUB CYCLISME SANTÉ (locaux, matériel, installation, ...)
- **Les collaborations** avec le secteur médical ou hospitalier ou avec les collectivités territoriales et les résultats attendus
- **Autres actions ou projets** s'inscrivant dans le cadre du CLUB CYCLISME SANTÉ



CLUB CYCLISME SANTÉ DEMANDE DE LABELLISATION

LE CLUB FAIT ACTE DE CANDIDATURE AU LABEL CLUB CYCLISME SANTÉ
POUR LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

| | | |
|-------------------|-----|-----|
| PÉDALER BIEN-ÊTRE | OUI | NON |
| PÉDALER SANTÉ | OUI | NON |

Et s'engage à :

- Respecter le cahier des charges présenté en page 3
- Pour les labels PÉDALER BIEN-ÊTRE et PÉDALER SANTÉ, utiliser le kit de labellisation sur la E-boutique FFC
- Utiliser les outils de communication (pancarte de label, oriflamme, kakémono roll-up)
- Accueillir le référent national ou le CTR et/ou son représentant à l'occasion de la visite de contrôle du label

Fait le _____ À _____

Signature du président du club

LE CONTENU DU DOSSIER

- Le présent dossier complété et signé
- Une photocopie des diplômes des éducateurs intervenants dans le CLUB CYCLISME SANTÉ
- Le projet pédagogique

| AVIS DU COMITÉ RÉGIONAL POUR LE LABEL PÉDALER BIEN-ÊTRE | |
|--|-------------|
| Favorable | Défavorable |
| Commentaires : | |

| AVIS DU COMITÉ RÉGIONAL POUR LE LABEL PÉDALER SANTÉ | |
|--|-------------|
| Favorable | Défavorable |
| Commentaires : | |

Date :

Signatures :

Référent régional (CTR ou son représentant)

Médecin régional

| AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE CYCLISME SANTÉ | |
|--|-------------|
| POUR LE LABEL PÉDALER BIEN-ÊTRE | |
| Favorable | Défavorable |
| Commentaires : | |

| AVIS DE LA COMMISSION NATIONALE CYCLISME SANTÉ | |
|--|-------------|
| POUR LE LABEL PÉDALER SANTÉ | |
| Favorable | Défavorable |
| Commentaires : | |

Date :

Signatures :

Référent national

Médecin référent national

Élu fédéral (facultatif)

ANNEXE 1

PROJET PEDAGOGIQUE

PRÉSENTATION DU CLUB

Descriptif

Effectifs

Tarifs d'inscription pour
les sections Cyclisme santé
(coût de l'adhésion)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU CLUB CYCLISME SANTÉ

Les objectifs recherchés
au sein des groupes
Cyclisme Santé

Publics concernés

Tranches d'âges

Tests de condition
physique utilisés

LES ACTIVITES PROPOSEES

Les créneaux

Les effectifs

Les sites de pratique
régulièrement utilisés

Les outils de suivi
d'entraînement utilisés

L'équipe d'encadrement
Cyclisme Santé (tableau
avec les différents
encadrants, leurs diplômes,
n° de licence et les groupes
concernés)

Encadrant 1

Nom et Prénom
Diplômes
N° de licence
Groupes concernés

Encadrant 2

Nom et Prénom
Diplômes
N° de licence
Groupes concernés

Encadrant 3

Nom et Prénom
Diplômes
N° de licence
Groupes concernés

Autres encadrants

LES MOYENS DONT DISPOSENT LE CLUB CYCLISME SANTÉ

Locaux

Matériels

Installation

Autres

LES COLLABORATIONS

Les collaborations avec
le secteur médical
ou hospitalier

Les collaborations avec
les collectivités territoriales

Les autres collaborations

Les résultats attendus

**AUTRES ACTIONS OU PROJETS
S'INSCRIVANT DANS LE CADRE DU CLUB CYCLISME SANTÉ**





CYCLISME SANTÉ **FFC**

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

1, rue Laurent Fignon

78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX

www.ffc.fr



AG2R LA MONDIALE

PARTENAIRE PRÉVENTION SANTÉ
DE LA FFC



**AGENCE
NATIONALE
DU SPORT**



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*